Port de Rives, Séchex, Nernier: pourquoi ça bloque

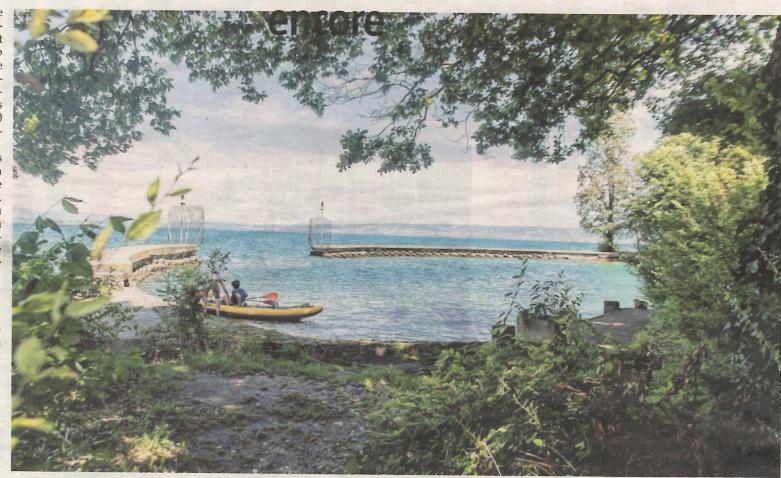
À Séchex, il y a le port. Entre Montjoux et Thonon, des riverains. Entre Évian et Saint-Gingolph, beaucoup d'arbres. En tout, on estime qu'entre 35 et 40 % de la servitude n'est toujours pas libérée sur les rives françaises du Léman. Soit environ 20 kilomètres sur une cinquantaine. Qui bloque?

Les riverains, d'abord. Tous ne sont pas encore prêts à ouvrir le passage. C'est le cas entre Nernier et Yvoire. Le propriétaire du château de Nernier a construit un mur pour boucher le passage. Impossible de longer le lac. Il faut contourner par le chemin des Moulins.

Une réunion pour rappeler la loi

Idem à Thonon entre Montjoux et le port de Rives. Des propriétaires sont réticents à l'idée de libérer le chemin. Certains doivent entreprendre des travaux importants: casser des murs vieux de plusieurs dizaines d'années, par exemple. D'autres sont refroidis par les incivili-tés que subissent parfois leurs voisins.

eu lieu entre toutes les parties: mairie de Thonon, direction départementale des territoires (DDT), association Lac pour tous et riverains. La DDT a rappelé la loi aux propriétaires, qui ont convenu de trouver des solutions. Tous ont prévu de se revoir en début d'année 2022 pour faire le point.



Début juillet, une réunion a A Port Ripaille, la marina bloque la servitude. Le cheminement s'arrête à quelques centaines de mètres après la plage de la Chataigneraie.

À Séchex, la configuration des sons quasi dans l'eau. La libé- Thonon. Côté Ouest, la servi- l'heure, aucun projet ne pré- Vion à Sciez, le Pamphiot de longer les berges: il y a un port privé, des murets, des restaurants. Quand on vient de Sciez, il faut contourner par l'intérieur, emprunter la route au niveau du Redon, avant de retrouver la rue des restaurants. À Lugrin, il y a des mai-

lieux ne permet pas tout à fait ration de la servitude ferait tude bute sur les deux ports du voit de libérer l'accès. passer les promeneurs très proches des habitations. « Et notre intimité ? », s'inquiète une après la plage de la Châtaigne- tacles naturels coupent aussi la projets de passerelles se-

Des obstacles naturels

Autre point délicat : Port Ripaille. Le serpent de mer de bloque le passage. Pour l'Hermance à Hermance, le mais privé. Et fermé.

domaine : le chemin s'arrête Les propriétaires ne sont pas encore la Dranse entre Thonet au bout de 200 mètres seuls responsables. Des obs- non et Publier. Là aussi, des côté Est: le deuxième port et des cours d'eau ailleurs: mance, il y a bien un pont,

raie. Impossible de repiquer continuité du cheminement: raient à l'étude, pas pour la par l'intérieur: les portails des arbres entre Meillerie et servitude, mais plutôt pour sont fermés. Même problème Saint-Gingolph, par exemple, les vélos. Quant à l'Her-

entre Anthy et Thonon ou

Où marcher sur le littoral du Léman

